

LA QUESTION DU JOUR

FEDOR LOUKIANOV

Rédacteur en chef du magazine
« La Russie dans la politique globale »

Y a-t-il un risque d'escalade militaire entre la Russie et la Turquie ?

► C'est la première fois depuis 1950 qu'un pays de l'Otan abat un avion soviétique ou russe.

► Dénonçant le rôle de la Turquie dans les flux pétroliers de Daech, Vladimir Poutine la soupçonne de complaisance vis-à-vis des radicaux en Syrie.

« Les dernières déclarations permettent d'espérer qu'il n'y aura pas d'escalade. Mais ces tensions entre la Russie et la Turquie, juste avant le voyage de François Hollande à Moscou aujourd'hui, vont forcément avoir des conséquences sur le rapprochement entre la Russie et la France, faisant passer au second plan la visite du président français et ses efforts de formation d'une coalition anti-djihadiste mondiale.

D'autant qu'après cet incident, Ankara ne s'est pas adressée à la Russie, mais s'est tournée d'abord vers l'Otan, espérant ainsi obtenir le soutien des pays de l'alliance. François Hollande n'est certes pas un grand admirateur du président turc Recep Erdogan, mais il est aussi tenu par ses engagements de solidarité avec les autres membres de l'Otan.

« Parmi les mesures destinées à pénaliser l'économie turque, Moscou pourrait décider de suspendre les vols commerciaux vers la Turquie. »

Cet appel à l'Organisation n'a pas plu à Vladimir Poutine. Il a déploré que la Turquie préfère se réunir avec ses alliés, plutôt que de parler directement du problème avec Moscou. Les déclarations du chef du Kremlin ont été très fortes : « un coup de poignard dans le dos » qui aura « des conséquences sérieuses sur les relations russo-turques »... « Nous ne tolérerons jamais que des crimes comme celui d'aujourd'hui soient commis », a-t-il ajouté.

Il y aura forcément des mesures de représailles contre la Turquie. Le Kremlin a déjà appelé les quelque trois millions de touristes russes qui se rendaient en vacances dans ce pays, à ne plus y aller.

Parmi les mesures destinées à pénaliser l'économie turque, Moscou pourrait décider de suspendre les vols commerciaux vers la Turquie. Tout comme il l'a fait avec l'Égypte où les risques d'attentats se sont accrus.

Il y aura aussi des représailles militaires, pas directement contre la Turquie, mais contre les territoires turcophones en Syrie et les forces d'opposition pro turques qui, s'opposant au régime de Damas, ont déjà été la cible des frappes aériennes russes.

À Moscou, on se demande s'il n'y a pas eu une volonté délibérée de la Turquie de créer cet incident, car Ankara a beaucoup à perdre en cas d'un rapprochement entre les États-Unis, la Russie et la France, dans une coalition en Syrie. »

RECUEILLI PAR BENJAMIN QUÉNELLE (à Moscou)

COURRIER

Vos réactions par courrier (18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex), par courriel (lecteurs.lacroix@bayard-presse.com) ou sur le site www.la-croix.com

À propos de l'Arche

Je réagis à l'article du 16 octobre « L'Arche fait la lumière sur la face cachée du P. Thomas Philippe ». Est-ce une raison parce que l'Église a caché honteusement les abus sexuels de certains prêtres, faisant fi des victimes traumatisées à vie, que vous consacrez une pleine page relatant les agissements du P. Philippe (décédé il y a vingt ans) commis il y a quarante ans... Je pense que ces faits ne méritaient qu'un entrefilet. (...)

Marie-Claude Lanos (Seine-Maritime)

En qualité de nièce du P. Thomas Philippe et l'ayant bien connu, je ne peux que m'indigner devant la partialité de ce « procès » post-mortem qui prétend porter un jugement sans appel sur un prêtre décédé il y a vingt-deux ans, à 88 ans, et dont les « faits » auraient été commis il y a près de quarante ans ! Comment des « autorités » de l'Église peuvent-elles instruire en secret et uniquement à « charge » contre un mort qui ne peut se défendre ? Pourquoi parler d'« instruction canonique » alors que ce type de procédure n'existe pas dans le droit canon ? Qui donne le droit à Patrick Fontaine de « condamner fermement » ? Où est la prudence dans la réception de témoignages d'accusatrices voulant rester anonymes ? De quels faits s'agit-il ? De gestes équivoques d'un vieillard ? D'étreintes ambiguës ? Ou

plus ? Dans quelles circonstances ? Pourquoi ne pas témoigner en public ? Allons jusqu'au bout de la « démarche de vérité » puisqu'il faut maintenant tout débaler coûte que coûte ! Comment ces « autorités » peuvent-elles parler de « victimes » alors que ces femmes majeures auraient été nécessairement consentantes ou complices ? Mgr d'Ornellas a-t-il oublié l'adage de justice païenne qui dit : « Nemo auditur turpitudinem allegans » (nul ne peut invoquer sa propre turpitude pour obtenir justice) ? Où est l'honnêteté intellectuelle quand on voit des parangons de vertu parler d'« abus » envers ces femmes qu'on présume un peu vite être sous « emprise psychologique » ? On parle de « respect des victimes », mais où est le respect de la présomption d'innocence et de la prescription ? N'y a-t-il pas surtout une volonté de casser son rayonnement spirituel et intellectuel ? On parle d'une « mariologie » suspecte alors que je veux mettre au défi quiconque de trouver dans ses écrits un seul enseignement hétérodoxe. Force est de constater qu'en droit français, aucune procédure judiciaire en diffamation ou pour faux témoignages ne peut être engagée par notre famille à l'encontre de ceux et celles qui aujourd'hui portent atteinte à la mémoire de mon oncle. La justice païenne serait-elle plus sage que celle des clercs ?

Marie Philippe (Yvelines)

La série télévisée « Ainsi soient-ils »

Frédéric Mounier écrit que « cette série télévisée a le mérite de décrire justement ce qu'est l'Église en France aujourd'hui, se gardant de l'accumulation des clichés » (lire La Croix du 12 octobre). Je trouve pour ma part qu'elle accumule les clichés. Certes l'homosexualité existe, mais étalée sans hésitation et dans la double vie par un jeune prêtre récemment ordonné, c'est tout de même invraisemblable. Sans parler de la naïveté d'un autre, de la raideur de celui qui ne sait pas dire merci à un cadeau qui ne lui plaît pas, etc. Les jeunes prêtres se sentent mal représentés. Ne parlons pas de la hiérarchie âpre au gain et aux honneurs : au moins Poileaux est drôle.

Quant aux laïcs, ils sont plus stupides que nature. Ne parlons pas des nonnettes sautillantes, franchement ridicules. On recommanderait aussi aux metteurs en scène d'aller voir comment se passe une ordination ou un enterrement pour ne pas donner l'impression d'être toujours à côté de la plaque. Bien sûr il faut faire rire et emporter l'adhésion. C'est vrai qu'il y a du mouvement et qu'on suit bien. Mais je ne sais pas si on rit tellement. Et en tout cas on est triste si c'est la vision de l'Église qu'auront les spectateurs.

Janine Pamponneau (Tarn)

Publicité

Vous pouvez bouger le monde

► SOUTENEZ LA PÉDAGOGIE DES JÉSUITES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



Accomplir un pas de plus, quelles que soient son origine sociale, sa culture ou sa réussite scolaire.



- ✓ Alphabétisation et cours de français
- ✓ École, collège et lycée
- ✓ Classes préparatoires et supérieures
- ✓ Soutien scolaire, Microlycée
- ✓ Écoles de production



Déductibilité fiscale de vos dons

66% du montant pour l'IR dans la limite de 20% du revenu imposable

75% du montant pour l'ISF dans la limite de 50 000 €

Fondation de Montcheuil

(reconnue d'utilité publique)
35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris

Tél. : 01 44 39 75 10

www.fondation-montcheuil.org